



Rapport moral 2024 Association Place au Vélo sur Marne

Introduction	2
Action(s) militante(s) menées sur l'année.....	2
Évènements	2
Journée des associations à Saint-Maur - 8 septembre	2
Convergence Francilienne - 26 mai	3
Journée du développement durable de Joinville - 1er juin	3
Vélo et cinéma Saint-Maur - 30 juin	3
Mobilisation en hommage à Paul Varry, cycliste tué à Paris par un automobiliste - 19 octobre.....	3
Bouclette	4
Balades	5
Relations institutionnelles	5
Travail avec la municipalité à Joinville-le-Pont	5
Mise à disposition d'un local par la Ville de Joinville.....	6
Travail avec la municipalité à Saint-Maur.....	7
Passerelle de la Pie	7
Travail sur le PLUI du territoire Paris Est Marne et Bois.....	7
Relations avec l'écosystème vélo	8
Engagement collectif vélo IDF	8
Associations environnantes.....	8
FUB	8
La vélo école de PVSM - situation à fin 2024 et perspectives.....	8
Réalizations S2 2023	8
Réalizations S1 2024	10
Rapport financier 2023-2024 (exercice du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024).....	12
Bilan	12
Valorisation du bénévolat.....	13
Budget 2024-2025	13
La prévision budgétaire	13
Tableau d'amortissement.....	14
Dynamique associative.....	15
Évolution des adhésions	15
Vie associative	15
Éléments de projet pour l'avenir :.....	15

Introduction

2024 a marqué une vraie accélération de notre action à Joinville en collaboration avec la Mairie. Cette montée en puissance s'est traduite, durant l'été, par la mise à disposition d'un local par la Ville.

2024 a aussi confirmé la demande pour notre vélo-école, dont le fonctionnement se fait grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association.

Nous avons cette année créé un kakemono afin de rappeler les objectifs de notre association.

Action(s) militante(s) menées sur l'année

Évènements

Journée des associations à Joinville – 7 septembre

PVSM a participé pour la 2ème fois avec Suzanne, Romain, Violaine, Denis, Etienne et Stéphane à la journée des associations de Joinville qui a permis de nombreux échanges sur les aménagements cyclables : N4 des carrefours et l'adhésion de nouveaux adhérents souhaitant s'impliquer en tant que moniteurs à la vélo école.

Journée des associations à Saint-Maur - 8 septembre

Dimanche 8 septembre, PVSM a tenu comme chaque année un stand lors de la journée des associations organisée à Saint-Maur par la ville.

Malgré un positionnement du stand peu central, la fréquentation a été bonne et a permis de susciter plusieurs adhésions fermes, en plus de prises de contact. Elle a aussi permis de sensibiliser à notre activité de vélo école, à la fois pour tenter de recruter des personnes volontaires pour l'encadrement, mais aussi pour répondre aux demandes d'inscriptions.

Les questionnements principaux, comme l'année dernière, ont porté sur le double sens cyclable, le stationnement ou les bords de Marne. Séverin, Jean-Louis, Etienne, Denis, Simon, Stéphane, Suzanne, Amel et Patrice ont pu se relayer tout au long de la journée.



Convergence Francilienne - 26 mai

La convergence a eu lieu cette année le 26 mai. Les 3 étapes à Saint-Maur puis Joinville-le-Pont de la branche blanche ont été prises en charge par les adhérents de PVSM Juan-Carlos, Denis et Violaine avec 1000 cyclistes à Vincennes jusqu'à destination sur le Champs de Mars où se sont rejoints près de 4000 cyclistes, dans une belle ambiance.

Journée du développement durable de Joinville - 1er juin

L'Association a contribué à la journée du développement durable organisé par la ville de Joinville en proposant durant l'après midi un atelier de remise en selle, une séance de dédicace par l'auteur des ouvrages sur le vélo "50 raisons de faire du vélo" et " Pourquoi pas le vélo" par Stein Van Oosteren et une balade dans le bois de Vincennes. La météo pluvieuse a malheureusement considérablement réduit le nombre de participants à ces événements.

Vélo et cinéma Saint-Maur - 30 juin

Le dimanche 30 juin, les cinémas de Saint-Maur, l'ACRIF - Association des cinémas de recherche d'Île-de-France -, le cinéma Royal Palace de Nogent-sur-Marne, avec le soutien de la DRAC Île-de-France, ont organisé une journée vélo et cinéma. Nous avons été conviés à Saint-Maur pour échanger avec les spectateurs à l'issue de la projection du film ET.

Mobilisation en hommage à Paul Varry, cycliste tué à Paris par un automobiliste - 19 octobre

Le 19 octobre, à l'appel de la FUB, du Collectif vélo Ile de France et de Paris en Selle, association dont Paul Varry était un membre actif, nous nous sommes réunis, devant les mairies de Joinville et Saint-Maur afin de rendre hommage à ce cycliste, tué par un automobiliste au volant de son véhicule. Ce drame absolu a rappelé au grand public la réalité des violences motorisées subies au quotidien par de trop nombreux cyclistes, en ville comme en milieu rural.





Bouclette

L'itinérance cycliste à l'initiative de Place au Vélo Sur Marne – PVSM – a mobilisé samedi matin plus de 50 cyclistes au travers des rues et des marchés hebdomadaires de Joinville et Saint-Maur. Cette « Bouclette » a lieu chaque année pour rappeler aux élu-es et aux automobilistes la nécessité de favoriser les mobilités actives et d'en assurer la sécurité.

Dans une ambiance conviviale, particuliers, familles avec enfants, ont été à chaque étape bien accueillis par la population. A Joinville, l'association a distribué des accessoires pour la visibilité des cyclistes fournis par la mairie. Elle a partagé le plus souvent la nécessité de développer et mieux sécuriser les itinéraires cyclables, du fait d'une place trop importante donnée à la voiture, sur la voirie ou sur les empiètements trottoirs, notamment à Saint-Maur.



Les prises de parole de plusieurs associations cyclistes - PVSM et Partage ta Rue94 - et de personnes à mobilité réduite face à l'obstacle installé menant à l'ascenseur de la passerelle de La Pie ont dénoncé le manque de concertation de la ville avant toute décision. La sanction tombe ainsi sur tous les types de vélo empêchés d'accès : contrairement à l'esprit paralympique et la loi, les PMR à vélo – en handbike - ne peuvent plus traverser la Marne par la passerelle, tout comme les vélos avec enfants, vélos-cargos, etc...



De ce fait, aucun pont de franchissement de la Marne n'est adapté aux piétons et vélos à plusieurs km ! Le développement et la sécurité des déplacements en vélos sont ainsi entravés alors que les associations cyclistes préconisaient depuis toujours la mise en place d'une rampe plutôt qu'un ascenseur qui tombe régulièrement en panne.

Balades

Les balades se sont poursuivies en 2024, animées par Etienne, Annie et Amel. Elles ont permis de renouveler des parcours ayant fait leurs preuves et de poursuivre l'exploration de la Végétale.

- lundi 20 mai 2024 : Végétale et Forêt (Etienne)
- dimanche 30 juin 2024 : Balade historique et culturelle (Amel)
- dimanche 28 juillet 2024 : Balade historique et culturelle (Etienne)
- dimanche 25 août 2024 : Balade historique et culturelle (Annie)
- dimanche 29 septembre : Végétale et Forêt (Etienne)



Forêt Notre Dame



Saint-Maur historique et culturel

Relations institutionnelles

Travail avec la municipalité à Joinville-le-Pont

PVSM est membre du comité Vélo qui se réunit tous les deux mois environ, sous l'égide de la responsable développement durable de la Ville. PVSM a ainsi été consulté sur l'aménagement de la RD4, de l'aménagement de stationnement vélo à la gare de RER, l'aménagement du pont de Joinville.

La ville nous convie systématiquement à tous les évènements organisés (téléthon, journée développement durable, réflexion sur l'aménagement de Polangis, etc.).

Elle nous a aussi aidé pour l'organisation de la bouclette en nous fournissant un certain nombre d'accessoires réfléchissants dans le cadre de la campagne « cyclistes, brillez ! »).

Nous détaillons également ci-dessous le point d'orgue de ces relations cette année avec le vote en conseil municipal d'une convention de mise à disposition d'un local.

Mise à disposition d'un local par la Ville de Joinville

Nous avons signé en juin 2024 une convention avec la Mairie de Joinville pour la mise à disposition d'un local pour notre association. Ce local, situé à proximité de la place Mozart et d'une superficie de 40 m2 environ va nous permettre, à l'issue de quelques travaux, d'organiser nos réunions, de tenir éventuellement des permanences, et d'envisager l'accueil à terme d'une personne en service civique pour contribuer au développement de nos activités.



Petits travaux et grand ménage au programme pour rendre le local utilisable. Nous bénéficions pour cela de l'appui de la Mairie qui va changer les huisseries et nous fournir du mobilier.

Travail avec la municipalité à Saint-Maur

Nous n'avons malheureusement plus aucunes relations avec la mairie de Saint-Maur, ce qui est peut-être en partie dû à la séquence électorale. Nous avons pu constater dans des réunions de quartier que la mairie arguait de l'impossibilité, compte tenu de la largeur trop faible des rues, de réaliser de véritables aménagements cyclables. Cela nous encourage bien entendu à poursuivre nos actions afin que notre parole puisse être entendue.

Malgré cette absence d'échanges, nous avons constaté avec soulagement le marquage au sol de nombreux double-sens cyclables à travers la ville. Celui-ci ne s'accompagne malheureusement pas, pour le moment, d'un marquage vertical pourtant obligatoire.

Nous avons donc écrit en novembre au nouveau Maire afin de solliciter un rendez-vous, nous espérons qu'il donnera suite rapidement afin d'aborder les sujets que nous avons à cœur :

- la mise en place d'un nouveau plan de circulation
- la matérialisation d'itinéraire cyclables,
- le renforcement de la sécurité des déplacements cyclistes,
- la communication autour de la ville 30 et, plus généralement, sur le partage de l'espace entre les modes de déplacement
- la boucle de la Marne qui ne matérialise pas d'itinéraire cyclable sécurisé à l'exception de La Pie,
- la passerelle de la Pie et son (in)accessibilité à certains usagers
- le lancement de l'étude de l'aménagement de la RD86, en concertation avec la Région et le Département, à laquelle nous souhaitons que les représentants des cyclistes du quotidien soient associés au titre de notre expertise d'usage.

Passerelle de la Pie

Rappelons que plusieurs courriers avaient été envoyés dès le démarrage du projet afin de plaider pour le choix d'une rampe d'accès plutôt que d'un ascenseur, compte tenu des difficultés de maintenance récurrent sur ces dispositifs, et du manque de fiabilité qui en résulte pour un itinéraire, notamment pour les vélos et les PMRs. A ces difficultés anticipées qui se sont très vite matérialisées par des pannes fréquentes, s'est ajoutée le choix de la mairie de prévenir des nouvelles pannes par un nouveau dispositif interdisant l'accès aux scooters mais empêchant, de fait, les vélos les plus gros (cargos, longtails, couchés, tandems, etc.) d'emprunter la passerelle.

Nous avons écrit un courrier, en collaboration avec Partage ta Rue 94 et MDB Champigny, afin de dénoncer cet aménagement et d'en demander le retrait, mais avons reçu une fin de non-recevoir.

La Bouclette, mentionnée par ailleurs, a donc eu pour terme la passerelle afin de dénoncer à nouveau cette difficulté. Nous étudions les possibilités de recours.

Travail sur le PLUI du territoire Paris Est Marne et Bois

Grâce au gros travail de Suzanne et Denis principalement, nous avons pu élaborer un avis sur le projet de PLUI arrêté, rendu le 26 juin 2023 dans le cadre de l'enquête publique.

Nous demandons de reprendre le document pour :

- comprendre des ambitions réelles et chiffrées en termes d'objectif de part modale pour le vélo et la marche, à partir d'un diagnostic détaillé et actualisé ;
- respecter les minima réglementaires en matière de stationnement vélo,
- être pleinement compatible avec le PDUIF et les PCAET ;
- renforcer la lisibilité des OAP sectorielles quant à la place des modes actifs ;
- comprendre une OAP thématique spécifique au développement des modes actifs, articulant les documents structurants existants et des orientations concrètes à l'échelle du territoire.

Cet avis n'ayant pas été suivi d'effet, nous avons introduit le 10 février 2024 un recours en annulation du PLUi auprès du Tribunal administratif de Melun, sur les mêmes motifs que ceux présentés dans l'avis.

Nous demandons au Tribunal d'annuler le PLUi ou de demander à l'EPT PEMB de revoir sa copie (application de l'article L.600-9 du code de l'urbanisme).

Aucune défense n'a été produite par l'avocat de l'EPT PEMB en réponse à nos arguments.

Les dernières nouvelles du Tribunal (demandées le 24 octobre 2024) sont que le planning des audiences devrait être fixée dans les prochaines semaines.

Relations avec l'écosystème vélo

Engagement collectif vélo IDF

PVSM participe aux réunions du collectif vélo Ile de France afin de pouvoir s'impliquer notamment sur les sujets touchant nos territoires.

Violaine, par le biais du collectif, a pu suivre une formation sur les aménagements cyclables.

Nous participons également aux réunions du VIF (Vélo Ile de France, ex RER Vélo) concernant les lignes qui passent par Joinville ou Saint-Maur (V5 et V20).

Associations environnantes

Nos relations se développent avec les associations qui nous entourent, et en particulier avec Partage ta Rue 94 (Créteil principalement) et MDB Champigny. Nous les croisons régulièrement dans les instances de discussion collectives (collectif vélo IDF, voir ci-dessus), partageons nos expériences, rédigeons des courriers en commun, collaborons sur la vélo école, et Partage ta rue est venue en nombre à notre Bouclette 2024 !

FUB

PVSM reste bien entendu affilié à la FUB, dont nous relayons les campagnes, utilisons les outils de communication, recevons l'agrément par l'éducation nationale, référençons notre vélo école, etc. Nous avons été représentés lors de l'AG de la FUB par Joseph D'halluin. Nous devrions pouvoir y être présents en personne puisqu'elle aura lieu à Paris.

La vélo école de PVSM - situation à fin 2024 et perspectives

Réalisations S2 2023

La Session de l'automne 2023 est marquée par l'installation dans un nouveau local du centre Emmaüs : un garage suffisamment grand pour y stocker les vélos et un établi - que nous avons aménagé à notre main et par l'arrivée de plusieurs nouveaux moniteurs, Virginie et Alain très investis et pédagogues, plébiscités par les élèves qui complètent l'équipe des permanents avec Violaine, Séverin, Romain, Suzanne Denis et Fabrice ainsi que de Chris, qui n'est pas resté, Mamadou qui a aidé quelques séances et Delphine, qui vient occasionnellement.

Nous avons en général plus de 4 moniteurs disponibles pour chaque session. Nous avons conservé 4 niveaux : les 2 premiers niveaux au CHU, le 3ème sur la place des marronniers et le 4ème dans les rues de St Maur



Niveau 3 - Place des marronniers

Un carnet par niveau permet de suivre les progrès et passage de niveau des participants.

Nous avons accueilli 25 élèves dont 5 résidentes sur 12 sessions avec de 5 à 12 élèves par session qui ont progressé d'1 niveau en moyenne.

Éléments chiffrés :

Session du 23/9/2023 au 16/12/2023

Violaine

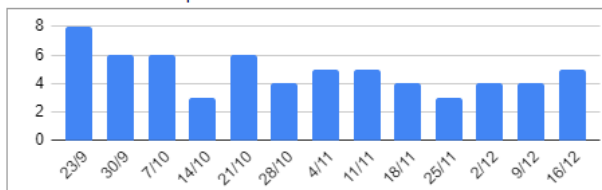
Nombre de séances

Prévues	13
Réalisées	12
Nombre d'élèves min	5
Nombre d'élèves max	12
Nombre d'élèves moyen	8,5

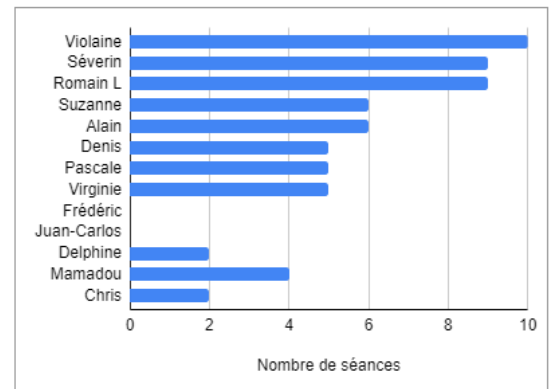
1 samedi non proposé pendant les vacances de Toussaint (idem à Noel)
Séance du 9/12 trop pluvieuse annulée en fin de matinée

Moniteurs

Nombre de moniteurs	11	Retrait de Chris
Nombre par session	4,8	
Sessions moins de 4	2	
Sessions plus de 4	7	



Éléves externes



Elèves externes

Nombre	20	3 élèves revenues des sessions précédentes
Moyenne	4,65 participations	6 élèves ajoutées en cours de session
Nbre assidus (+ de 4 sessions)	11	
Nbre intermittants	9	
Progression moy	0,62	

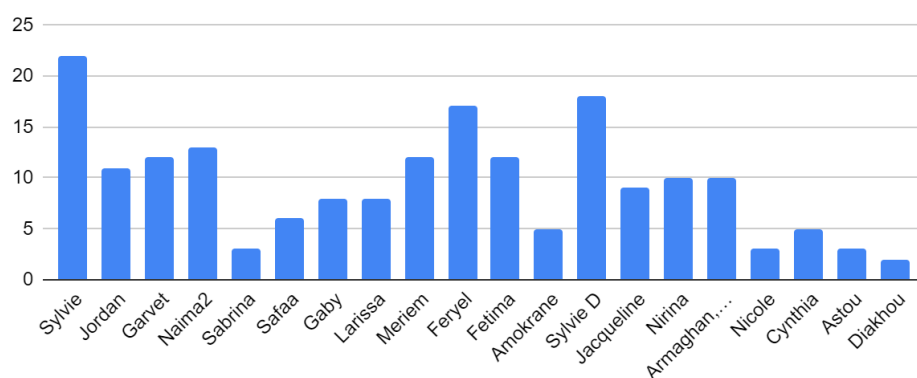
Elèves CHU

Potentiel	11	
Nombre ayant participé	5	
Moyenne de participations	2,4	pas de confirmations, très de peu de participations (règles trop strictes ?)

Vélos

Nombre opérationnels	22	
PVSM pliants neufs (débutants)	7	
CHU VTT	10	
Autres réparés	5	
Sessions d'entretien	3 avec Alain Devidas et Séverin	

Liste des élèves et participations sur les 2 sessions



Réalisations S1 2024

Grâce à la subvention de la Préfecture, nous avons complété la flotte de vélos de 5 nouveaux vélos de ville cadre bas Decathlon Elops 120 bien adaptés aux débutants ce qui a permis d'ouvrir la liste d'attente, 2 vélos ont été récupérés par le CHU pour l'usage quotidien des résidents.

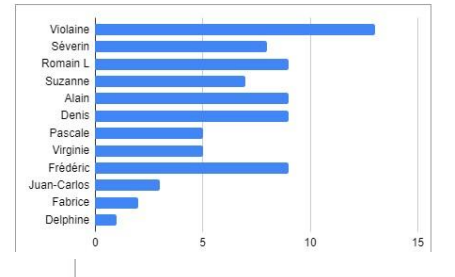
Nous avons ouvert une annonce sur le site "Je veux aider.com" pour trouver des moniteurs supplémentaires. Frédéric puis Juan-Carlos sont venus compléter l'équipe.

Virginie a passé et eu son certificat de qualification professionnelle "Animateur mobilité vélo".

Nous considérons avoir une équipe bien rodée, dont la bienveillance et la compétence sont reconnus par les élèves selon un sondage réalisé en fin d'année.

Nous avons eu 24 élèves sur ce semestre qui sont venus en moyenne sur 6,4 séances sur les 20 qui ont été confirmées. Nous avons une moitié d'élèves très assidus, une autre très peu. Une action sera à faire pour éviter que des places ne soient réservées pour des élèves qui ne viennent pas suffisamment régulièrement pour progresser.

Nombre de séances			
Prévues	26	On essaye de proposer 1 séance y compris pendant les vacances	
Réalisées	20	Plusieurs séances annulées soit pour pluie soit pour vacances remplacement par un atelier réparation	
Nombre d'élèves min	1		
Nombre d'élèves max	10		
Nombre d'élèves moyen	7	Mobilisation un peu difficile	
Moniteurs			
Nombre de moniteurs	11	Des moniteurs investis et pédagogues	
Nombre par session	3,2		
Sessions moins de 4	8		
Sessions plus de 4	6		



Elèves externes

Formation en cours	24	3 élèves revenues des sessions précédentes
Moyenne	6,1 participations	6 élèves ajoutées en cours de session
Nbre assidus (+ de 4 sessions)	13	
Nbre intermittants	11	
Progression moy	0,81	

Elèves CHU

Potentiel	11	
Nombre ayant participé	1	
Moyenne de participations	1	participations exceptionnelles

Vélos

Nombre opérationnels dont :	22	
Decathlon Elops 120 neuf	5	
PVSM pliants neufs (débutants)	7	
CHU VTT	8	2 vélos récupérés par le CHU pour l'usage quotidien des résidentes
Autres réparés	5	

La dernière journée s'est conclue une remise de remise de certificats de niveau autour d'un goûter participatif.



Goûter de fin d'année et certificat de niveau

Nous avons en cette fin d'année scolaire 20 élèves qui pourraient continuer les cours et 13 élèves en liste d'attente que nous allons ouvrir dès confirmation des participations.

Rapport financier 2023-2024 (exercice du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024)

	2023-24	2022-23	23-24		2023-24	2022-23	23-24	
DEPENSES	Exercice N	Exercice N-1	Budget	RECETTES	Exercice N	Exercice N-1	Budget	
Cotisations Fédération	272,00 €	175,00	210	Cotisations	1 238,00 €	1050,00	1250	18%
Assurances	155,38 €	116,10	130	Vélo-Ecole	571,00 €			
Communication	150,00 €	56,76	500	Dons et V-E	18,00 €	200,00	200	
Achat Matériel à vendre	- €	406,36	100	Vente de produits	52,00 €	24,00	100	
Documentations	- €		100	Subvention		2000,00	4500	
Frais stands et salles	86,00 €	110,00	130	Provision Subv dédiée		-1200,10	800	
Fournitures vélo école	207,40 €	536,90	500	Amortissement Subv	1 200,10 €			
Frais bancaires	73,90 €	73,04	80					
Divers			75					
Relations numériques	156,46 €	136,33	80					
Perte sur ex antérieur								
Acquisition Matériel	2 507,00 €	1 487,00 €	4000					
Dotation à Amortissements	1 022,00 €	263,00 €	800					
Excédent (résultat positif)	955,96 €	200,41 €	145 €					
TOTAUX	3 079,10 €	2073,90	6850	TOTAUX	3 079,10 €	2073,90	6850	
Bénévolat valorisé	50 700,00 €	27 500,00 €		Bénévolat valorisé	50 700,00 €	27 500,00 €		

Bilan

ACTIF et DISPONIBILITES	30/06/24	Fonds propres et PASSIF	
Banque	7250,36	Report à Nouveau	5318,23
Chèques à encaisser		Chèques à débiter	561,88
Part sociale Ouvaton	16,00	Excédent N	955,96
Actif immobilisé	2709,01	Fonds dédiés 20	4000,00
Caisse	860,69	Fonds dédiés N	0,00
Total	10836,06	Total	10836,07
			0,01 €

Un exercice légèrement excédentaire :

- 🚲 Les 142 adhésions enregistrées permettent à elles seules de financer le quotidien de l'association, tandis que l'obtention de la subvention de l'exercice précédent de 2,000€ auprès de la Préfecture continue de financer le développement et la sécurisation de la Vélo-école. Acquisition de petit matériel d'entretien et réparation et de 8 vélos dédiés.
- 🚲 L'objectif de dépasser le seuil de 1.000€ d'adhésions est largement dépassé mais l'augmentation du montant unitaire de 1€ n'influe pas beaucoup. Le potentiel de développement reste considérable, un doublement est réaliste avec des moyens de communication adaptés.
- 🚲 L'acquisition de vélos devant servir plusieurs années, un amortissement sur 3 ans est calculé à partir de la valeur d'acquisition. La subvention est amortie à concurrence de sa "consommation".
- 🚲 De ce fait, l'exercice se conclut avec un excédent de près de 1.000 €, en préservant les capacités d'investissement pour l'exercice suivant.
- 🚲 Le budget prévoit le développement du nombre d'adhérents, des moyens en communication, une nouvelle subvention pour acquisition de vélos. Le local mis à disposition par la ville de Joinville ne génère pas de loyer mais quelques coûts d'aménagement et des charges courantes (ex frais d'assurance). Il est proposé le maintien du montant de la cotisation individuelle, 12€ depuis le 01/01/2024.

- 🚲 Cependant, la question budgétaire est fonction de la création d'un poste pour jeunes en Service Civique qui bénéficie d'un dédommagement par l'association, en sus d'une rémunération prise en charge par l'Etat. Un jeune en poste génère aussi des frais de fonctionnement. Le prochain CA va travailler à obtenir l'agrément nécessaire pour recrutement.
- 🚲 L'Actif au Bilan se structure avec l'acquisition des vélos, en sus des liquidités et de la part sociale de la coopérative numérique Ouvaton.
- La trésorerie est pour moitié le Report à Nouveau (générée par le cumul des résultats antérieurs), et pour l'autre moitié la subvention touchée en 2020 pour des activités bénéficiant aux enfants.
- **En conclusion, les Comptes de l'association sont sains**

Valorisation du bénévolat

Valorisation des contributions bénévoles 01/07/2023-30/06/2024

Au cours de l'année, notre Association a bénéficié des contributions volontaires suivantes :

- Contribution à la gouvernance de l'association : AG, CA, Bureau, échanges numériques...
- Contribution à l'administration de l'association : secrétariat, comptabilité, communication, ...
- Contribution aux activités proposées: stands - Jour assoc, sécurité - balades, animations scol, vélo-école, activités Joinville...

La valorisation de ce bénévolat, selon les coûts salariaux à compétence équivalentes, est **évalué à 50.700 € pour 1,1 ETP.**

Cette activité se ventile comme suit :

28% : gouvernance

31% : administration

41% : activités

Budget 2024-2025

DEPENSES	2023-24	2024-2025		RECETTE S	2023-24	2024-2025	
	Exercice N	Budget sans SC	Budget avec SC		Exercice N	Budget sans SC	Budget avec SC
Cotisations Fédération	272,00 €	300	300	Cotisations	1 238,00 €	1420	1750
Assurances	155,38 €	280	280	Vélo-Ecole	571,00 €	800	1000
Communication	150,00 €	500	700	Dons et V-E	18,00 €	100	150
Documentations	- €	50	100	Vente de produits	52,00 €	100	200
Frais stands et salles	86,00 €	50	50	Subvention		(5700)	(5700)
Fournitures vélo école	207,40 €	300	300	Provision Subv dédiée		(-3427)	(-3427)
Frais bancaires	73,90 €	80	260	Amortissement Subv vélo	1 200,10 €	2273	2273
Relations numériques	156,46 €	200	250	Subvention Service Civique			
Frais de fonctionnement			1200				
Coût de personnel			1400	Autres activités ou subvention de fct ou projet			2400
Perte sur ex Vélo		152	152				
Acquisition Matériel	2 507,00 €	1020	1020				
Frais d'équipement local		800	800				
Dotation Amortissements Vélo	1 022,01 €	1973	1973				
Excédent (résultat positif)	955,96 €	8	8				
TOTAUX	3 079,10 €	4693	7773	TOTAUX	3 079,10 €	4693	7773

La prévision budgétaire

Comme constaté ci-dessus, le budget est très impacté par le recrutement ou non d'un poste en Service Civique - SC.

Pour plus de clarté, il est considéré 2 budgets annuels, sans ou avec le poste en SC. Si le recrutement se fait en cours d'année, la projection budgétaire pourra facilement en tenir compte.

Sans le Service Civique - SC : l'occupation du premier local de PVSM, mis à disposition par la mairie de Joinville, prenant en charge les coûts immobiliers et de fluide, génère des frais d'aménagement et d'équipement, en sus de l'assurance spécifique. Le surcoût est évalué à 800€. Il y a lieu d'y ajouter une volonté de meilleure communication (+350€) afin de poursuivre le développement des adhésions et des activités, devant engendrer 500 € de ressources supplémentaires.

Grâce à l'obtention de 2 subventions amortissables, 2.000 € de Joinville, 3.700€ de la Préfecture, les coûts d'équipement pour

la Vélo-Ecole sont compensés à hauteur de 2.273€, sous réserve d'un nouvel investissement de 3 vélos, amortissables sur 3 ans. Ces subventions permettront encore de faire face aux coûts du parc de vélos pendant l'exercice suivant, sans nouvel achat.

Avec le Service Civique - SC : l'évolution budgétaire par rapport à la prévision précédente se concentre sur les frais engendrés par le SC : l'essentiel de sa rémunération étant prise en charge par l'Etat, seule une indemnité mensuelle de 111€ reste à charge de l'association, arrondi à 1.400€/an . S'y ajoute des frais d'équipement informatique et de fonctionnement pour un total de 1.430€. Le recrutement d'un SC doit générer plus d'activités que nous prévoyons à près de 700€ en 1ère année, avec des frais supplémentaires de doc et com de 250€.

L'exercice sera équilibré si une dynamique s'enclenche avec un développement plus important et de nouvelles activités ou subventions obtenues, dégageant une marge d'environ 2.400 €.

Les réserves financières de l'association permettent d'assumer ce risque, d'autant plus que les contrats en SC sont de 6 mois.

Tableau d'amortissement

ACTIF IMMOBILISE	30/06/25	Date	Valeur I	Dotation Amt	Valeur F	Perte à retirer de VF
2 vélos pliants et 3 draisienne		11/11/22	793,00 €	264,00 €	89,00 €	
2 rateliers et 2 pieds		11/11/22	210,00 €	70,00 €	23,00 €	
2 vélos pliants		28/03/23	484,00 €	161,00 €	122,00 €	
3 vélos pliants		07/09/23	987,00 €	329,00 €	384,00 €	
charrette						
5 vélos Elops		11/01/24	1 520,00 €	507,00 €	760,00 €	152,00 €
5 vélos Elops		01/09/24	1 700,00 €	472,00 €	1 228,00 €	
3 vélos Elops		01/01/25	1 020,00 €	170,00 €	850,00 €	
TOTAL			3 994,00 €	1 973,00 €	2 606,00 €	
				<i>Dotation N+2</i>	1 875,00 €	

Dynamique associative

Évolution des adhésions

Les adhésions sont en légère augmentation, notamment sous l'effet de la vélo école (les élèves devant adhérer pour des raisons d'engagement mais aussi d'assurance), et la dynamique est donc positive mais si elle doit s'accroître fortement si nous souhaitons pouvoir être entendus par les pouvoirs publics.

Vie associative

Le conseil d'administration s'est réuni tout au long de l'année le 3^{ème} mercredi du mois. Les réunions se sont tenues Avenue du Dr. Roux. Il est rappelé que celles et ceux qui souhaitent y participer, même sans être membre du CA, sont les bienvenus !

Éléments de projet pour l'avenir :

L'année à venir doit permettre la poursuite des activités lancées ces dernières années, ce qui repose sur notre capacité à mobiliser les adhérents pour répondre aux nombreuses sollicitations :

- Poursuivre le développement de la vélo école. Parmi les pistes, nous envisageons des séances de remise en selle pour usagers de VAE. Nous échangeons régulièrement avec la vélo-école de Créteil (Partage ta rue), afin notamment d'organiser une séance de formation pour des brevet initiateur mobilité à vélo (IMV), ce qui permettrait une montée en compétence de notre vélo école.
- L'obtention du local nous permet de travailler de façon plus réaliste à l'accueil d'une personne en service civique au sein de l'association pour nous permettre de multiplier nos activités.
- Poursuivre notre implication au sein de l'écosystème vélo pour travailler activement aux itinéraires structurants sur nos territoires.
- Participer à la concertation sur l'aménagement de la RD86.
- Participer au « savoir rouler » au sein des écoles de Joinville qui le déploiera en 2025 et aimerait que PVSM puisse participer à des sessions pilotes avec des groupes de CM2 du centre de loisir.
- Relancer les interventions dans les collèges
- Promouvoir la nouvelle édition du baromètre vélo
- Stratégie de sensibilisation des candidats en vue des municipales 2026
- Développer nos outils de communications, en créant notamment des étiquettes de type « valise » à installer sur les vélos afin de promouvoir PVSM